

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE 29 juin (29/06/2021)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 23 juin, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie DUPONT, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT REPRESENTES :

M. Jérôme POUGNAND (représenté par Monsieur Pierre PUCHOUAU), **Adjoint**,

Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Madame Claudine MATALA), M. Robert DUPARC (représenté par Monsieur Ignace VELA), M. Jean-Claude LORENZO (représenté par Madame Marie CAVALIE), Mme Estelle HEMMAMI (représentée par Monsieur Franck BOUSQUET), **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIT EXCUSE :

M. Soufiane ACHCHTOUI, **Conseiller Municipal**.

Monsieur MOUILLERAC est nommé secrétaire de séance.

09 – 29 juin 2021

9. Subvention à l'association « Plein Vent » pour l'organisation du championnat de France de Jet Vitesse

Rapporteur : Madame DELCHER.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de subvention de l'association Plein vent en date du 14 juin 2021,

Considérant que l'objet associatif de l'association des commerçants de Moissac Plein Vent est de défendre le marché et d'organiser des animations susceptibles d'attirer la clientèle,

Considérant que l'Association Plein Vent a proposé à la ville de Moissac d'organiser l'épreuve finale du championnat de France de Jet Vitesse,

Considérant que cette manifestation est programmée les 27, 28 et 29 août prochain,

Considérant que l'édition précédente avait suscité une forte affluence, estimée à 8000 personnes.

Considérant que cette manifestation aura lieu sur le Tarn, immédiatement en aval du pont Napoléon.

Considérant que l'épreuve sportive sera accompagnée de stands et d'animations mis en place par l'association Plein Vent.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

ATTRIBUE une subvention exceptionnelle de 6000 € à l'association « Plein Vent » pour l'organisation de la finale du championnat de Jet Vitesse,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents,

DIT que les crédits sont inscrits au chapitre 65 du Budget Primitif de 2021.

Pour copie conforme

Moissac le 30 juin 2021

Le Maire,



Romain LOPEZ